

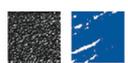
Swiss
Golf



PLAN D'ACTION DURABILITÉ – EFFICACITÉ ET RENTABILITÉ

Manuel pour les clubs de golf et les exploitant.es de parcours

PARTENAIRE

 **UTech**
Umtec Technologie AG



SOMMAIRE

3 L'essentiel en bref

3 Introduction

3 Situation initiale

3 Mesurer l'impact environnemental

4 Méthodologie

4 L'étude

4 Premier bilan écologique dans le golf

5 Collecte des données et cadre du système

6 Résultats «parcours suisse»

6 Trois piliers écologiques

7 SEBI et plan d'action

7 SEBI – l'analyse de rentabilité et d'efficacité écologiques

7 Dix mesures, 76 % d'économie

12 Données du golf en Suisse

12 Annexe

L'ESSENTIEL EN BREF

Les analyses SEBI (Specific Eco Benefit Indicator) sont un outil bien adapté pour mesurer et comparer les impacts environnementaux de différents facteurs. L'étude SEBI mandatée par Swiss Golf a donné les conclusions suivantes:

- Les ressources (construction des parcours et des club house), le matériel (entretien du parcours) ainsi que la mobilité (trajet des membres et des invités) constituent les plus importantes charges écologiques des parcours de golf. En revanche, les domaines que sont l'eau, l'énergie et l'utilisation des sols sont de moindre importance écologique.
- Les principales méthodes de compensation écologique sont la séquestration (absorption et stockage) du CO₂ par le gazon et des mesures en faveur de la biodiversité. À noter que les domaines du recyclage des déchets et de la réduction du bruit sont de moindre importance écologique.
- Grâce à la mise en œuvre des dix mesures choisies, 76% du potentiel d'amélioration total (eUCE) a déjà été exploité.
- Dans le domaine de la biodiversité, les parcours obtiennent des résultats supérieurs de 60% par rapport aux surfaces agricoles (utilisation fréquente et plus précoce du terrain du parcours).
- Afin d'atteindre une mobilité des golfeuses et des golfeurs neutre en CO₂, chaque parcours doit acheter en moyenne pour CHF 14 000 par an de certificats CO₂, soit CHF 10 par membre et par an.

INTRODUCTION

Situation initiale

La durabilité fait partie des thèmes cruciaux de notre époque. D'après une enquête actuelle de Swiss Golf, 89% des golfeurs et golfeuses en Suisse jugent la durabilité comme très important dans le golf. À cet égard, Swiss Golf a initié un changement de culture. Aujourd'hui, la durabilité est un pilier de la culture du golf. Cet engagement de la fédération est formalisé dans le document stratégique «Golf Course 2030 Switzerland» produit par la Commission Parcours & Durabilité et adopté par le Comité de la fédération à l'automne 2020. Ce document stipule que d'ici 2027 tous les clubs de golf et les parcours affiliés à la fédération Swiss Golf doivent être certifiés GEO ou ISO 14001, ou du moins avoir ancré leur engagement en faveur du développement durable dans leurs Statuts. Par ailleurs, Swiss Golf s'engage en faveur de la durabilité en créant un poste (manager durabilité), en traitant les thèmes dans des groupes de travail et en réalisant des projets en collaboration internationale.

Mesurer l'impact environnemental

Swiss Golf ne se contente pas de fixer un cadre pour le développement futur du golf: elle aide également les clubs de golf affiliés à atteindre leurs objectifs de durabilité. La fédération entend rendre transparent et mesurable l'impact environnemental de ses membres et du sport de golf suisse.

Afin de représenter dans leur globalité leur impact sur l'environnement, il est nécessaire pour les parcours de dresser un bilan écologique s'appuyant sur le footprint (charges environnementales) et le handprint (bénéfices environnementaux) et mettant en relation ces deux dimensions. Toutefois, les modèles courants et utilisés internationalement pour les bilans écologiques ne prennent pas suffisamment en compte les facteurs importants pour le handprint d'un parcours que sont la biodiversité et le bruit. C'est pourquoi Swiss Golf a mandaté en 2020 l'entreprise spécialisée dans le conseil environnemental Umtec Technologie SA (UTech) pour concevoir un modèle de bilan écologique et une analyse d'efficacité écologique adaptés aux parcours de golf.

Méthodologie

Pour concevoir ces modèles, UTech a collaboré avec six parcours certifiés GEO situés dans différentes régions de Suisse. Ces clubs de golf disposent de données à la fois complètes et actuelles intégrées dans l'étude. Des bilans écologiques existent maintenant pour les six parcours et servent de base à l'ensemble de la branche du golf en Suisse. De même, les analyses d'efficacité écologique (Specific-Eco-Benefit-Indicator, SEBI) réalisées sur les clubs étudiés permettent de tirer des conclusions (limitées) pour tous les parcours.

Comme cela semble très technique et scientifique, le présent document constitue une introduction concise et claire à ce sujet complexe. Il vise également à inciter les décideurs des clubs de golf (comités, management, greenkeepers) à effectuer le pas vers plus de durabilité. Il faut comprendre que le développement durable dans le golf s'avère bénéfique non seulement pour la nature, mais aussi pour les clubs et leurs membres grâce à la valeur ajoutée mesurable qu'il apporte.

Ce document montre différentes options permettant de réduire l'impact environnemental d'un parcours et d'améliorer ses bénéfices environnementaux. Chaque option est munie d'une «étiquette de prix». Ces étiquettes sont uniquement présentes à titre indicatif, car les coûts effectifs d'une mesure varient parfois beaucoup d'un parcours à l'autre.



L'ÉTUDE

Bilan, rentabilité et efficacité écologiques

Premier bilan écologique dans le golf

Pour dresser un bilan écologique, il convient de quantifier les effets positifs et négatifs de chaque mesure sur l'environnement et de les convertir dans une unité commune. À l'échelle internationale, il existe une multitude de méthodes qui peuvent être utilisées. Pour les parcours de golf, UTech a opté pour plusieurs d'entre elles. La méthode basée sur les unités de charge écologique (UCE), développée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et fréquemment utilisée en Suisse, est employée en premier lieu. UTech a également utilisé la méthode ILCD (International Life Cycle Data) et mesuré les gaz à effet de serre (équivalents CO₂), la dépense énergétique globale (y compris l'énergie grise) ainsi que la biodiversité à l'aide de la méthode LC-Impact. Le bruit et la biodiversité sont pris en compte dans la mesure où on compare le terrain de golf à son utilisation préalable. Ainsi, le bruit évité et la relative faible perte de biodiversité ont un impact positif. Toutes les valeurs des répercussions environnementales sont converties en UCE et les effets environnementaux positifs sont comptabilisés dans les unités de charge écologique économisées (eUCE). Grâce à ces deux données, UCE et eUCE, on peut dresser un bilan écologique (*cf. graphique*). L'objectif est d'avoir le moins d'UCE possible en dessous du trait; si le bilan est négatif, cela signifie que le parcours de golf concerné est plus bénéfique que néfaste à l'environnement.

L'atout de ce modèle développé conjointement par UTech et Swiss Golf pour l'élaboration d'un bilan écologique, c'est son approche globale. Cette méthode prend en considération l'ensemble du terrain, y compris l'exploitation et l'entretien, ainsi que la mobilité privée des membres. Cette approche globale représente le premier bilan écologique complet pour un parcours de golf à l'échelle mondiale. Les méthodes traditionnelles se limitent en effet à l'établissement d'un bilan CO₂ qui donne uniquement des renseignements concernant l'impact sur le climat.

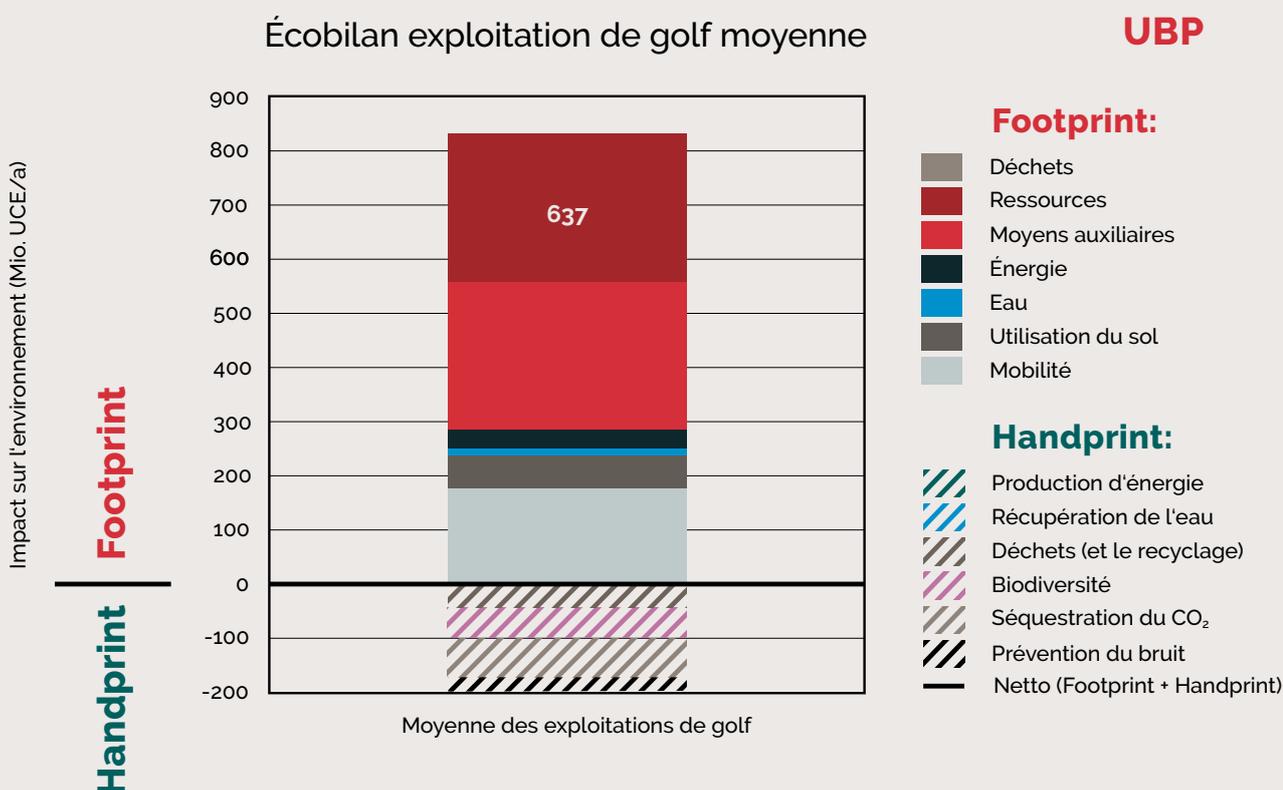
Collecte des données et cadre du système

De quoi le bilan écologique d'un parcours tient-il compte? Il prend en compte de nombreux paramètres environnementaux comme la fertilisation excessive, les polluants de l'eau, de l'air et des sols, la consommation de ressources, l'énergie, le climat, l'utilisation des sols et bien plus encore (cf. annexe).

Ce bilan écologique englobe l'ensemble du parcours, y compris l'exploitation et l'entretien, ainsi que la mobilité privée des membres et des invités du club. Le bilan intègre également l'utilisation et l'entretien du parcours concerné,

dont la construction (amortissement de l'énergie et des ressources employées pour la création du parcours et du bâtiment), et la mise à disposition des ressources et des infrastructures pour une année civile.

Ce bilan écologique permet de démontrer l'impact et les bénéfices environnementaux par golfeur et golfeuse pour chaque parcours étudié. Les données des six parcours (certifiés GEO) observés jusqu'ici permettent de présenter une assertion générale sur les effets environnementaux de l'ensemble des terrains de golf en Suisse; cette assertion correspond à une estimation par extrapolation.



On calcule le bilan écologique d'un parcours en confrontant les effets négatifs et positifs sur l'environnement. Cet exemple montre les charges (footprint) et les bénéfices (handprint) environnementaux d'un parcours suisse moyen.



Résultats du «parcours suisse»

Sur la base des présentes données issues des six parcours, Utech a calculé l'impact environnemental d'un parcours suisse moyen (ci-après «parcours suisse»).

L'impact environnemental par golfeur/golfeuse par jour correspond à celui d'un trajet de 100 km avec une voiture moyenne, ou encore à la mise à disposition de 160 rouleaux de papier toilette ou à 350 grammes de viande de bœuf (soit un steak et demi).

Impact environnemental du «parcours suisse» par an

637 millions d'UCE

Impact environnemental de chaque golfeur/golfeuse par an

636 751 UCE

(Selon l'OFEV, une personne suisse génère en moyenne 1100 000 UCE par an dans le domaine des loisirs, de la culture et du sport.)

Impact environnemental par trou joué

2150 UCE

Impact environnemental par golfeur/golfeuse par jour

35 000 UCE

Trois piliers écologiques

L'établissement des bilans écologiques pour les six parcours étudiés a révélé les principales charges écologiques du golf. Ils sont au nombre de trois: ressources (construction des club house et des parcours), matériel (entretien des parcours) et mobilité (trajet des golfeurs et des golfeuses). Les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'utilisation des

sols sont d'une importance écologique moindre, car ils ont un poids faible dans le bilan écologique. Les principales méthodes de compensation écologique (bénéfices environnementaux) proviennent de la séquestration du CO₂ par le gazon et des mesures en faveur de la biodiversité, sans oublier le recyclage et la réduction du bruit.

SEBI ET PLAN D'ACTION

SEBI – l'analyse de rentabilité et d'efficacité écologiques

Pour améliorer la situation, il faut savoir quelles mesures ont un effet particulièrement important sur l'environnement, et notamment leur coût. C'est ce que permet l'analyse de rentabilité et d'efficacité écologiques (Specific Eco Benefit Indicator, SEBI) conçue par UTech et adaptée au golf. Elle repose sur trois exigences: il faut connaître l'efficacité écologique d'une mesure, c'est-à-dire ses effets environnementaux, être informé des coûts des mesures étudiées et disposer d'un scénario de référence (statu quo). Ces données permettent de calculer la rentabilité écologique d'une mesure. Elle résulte du bénéfice créé au regard des coûts engendrés.

Les mesures qui offrent un grand bénéfice environnemental sous forme d'unité de charge écologique économisée (eUCE) pour chaque franc dépensé présentent une bonne rentabilité écologique. Les mesures qui entraînent une réduction maximale de l'impact environnemental global d'un parcours présentent une grande efficacité écologique. (L'efficacité écologique répond par exemple à la question suivante: à quel point la construction d'une installation solaire thermique contribue-t-elle à la réduction de l'impact environnemental du golf club?).

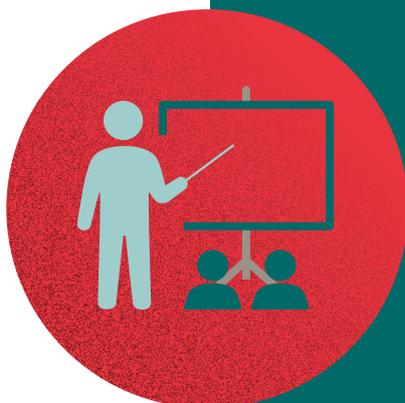
UTech a réalisé ces calculs pour les six parcours suisses (certifiés GEO) étudiés en 2021. Un large faisceau de mesures environnementales a été défini, puis représenté et évalué au prisme de leur contribution relative par rapport au bénéfice environnemental global de toutes les mesures observées.

Dix mesures – 76 % d'économie

En mettant en œuvre les dix mesures écologiques les plus efficaces et les plus rentables, il est déjà possible de réduire de 76% l'impact environnemental global d'un parcours suisse. Ces dix mesures pour le golf suisse sont compilées ci-dessous pour former un plan d'action.

Pour rappel, l'impact environnemental annuel du «parcours suisse» s'élève à 637 millions d'unités de charge écologique. Le potentiel de réduction annuel est indiqué ci-dessous en millions d'unités de charge écologique économisées (eUCE). (1 million d'UCE correspond à un trajet de 3 000 km avec une voiture moyenne ou à 8 000 tasses de café.)

Dans son calcul des coûts, UTech a pris en compte le fait que certains pouvaient être répercutés directement sur les golfeurs et les golfeuses, par exemple via une cotisation pour la compensation des émissions de CO₂, ou via des prix légèrement plus élevés pour les aliments issus de l'agriculture biologique au restaurant du club house, etc. Pour d'autres investissements (comme une tondeuse à gazon électrique), il convient de tenir compte du fait que le prix des carburants fossiles pourrait à l'avenir augmenter plus fortement que celui de l'électricité. Ainsi, de tels investissements pourraient permettre des économies dans les frais d'exploitation et même se révéler financièrement rentables (dans quelques années). Cela n'est cependant pas visible avec le SEBI. Le SEBI utilise le coût des investissements et les frais d'exploitation actuels pour calculer la rentabilité écologique. Notons également que, en raison des fluctuations des prix du marché, les coûts doivent plutôt être considérés comme des valeurs indicatives. En outre, les conditions cadres diffèrent d'un parcours à l'autre, ce qui cause parfois des variations considérables avec ces valeurs indicatives.



	MESURE ENVIRONNEMENTALE	Bénéfice environnemental [mio d'eUCE/an]	Coût des investissements [CHF/a]
1	Biodiversité: création et mise en réseau de biotopes écologiques	76	10 600

Les habitats écologiques sont des zones où les populations d'espèces considérées comme prioritaires à l'échelle nationale trouvent des biotopes en quantité et en qualité suffisantes pour garantir leur survie. Les aires de mise en réseau permettent de relier les différentes aires centrales, favorisant ainsi les échanges génétiques, le repeuplement de biotopes appropriés et aidant les espèces à s'adapter au changement climatique. Pour l'étude SEBI, les potentielles zones de mise en réseau au sein du club de golf ont été analysées à l'aide de données SIG.

Première étape: consulter le manuel «Biodiversité». Demander conseil à un ou une spécialiste en biologie et demander l'approbation d'un cabinet d'architecture du paysage.

2	Semences de variétés de gazon résistantes et qui stockent le CO₂	8	1500
----------	--	----------	-------------

Il y a de grandes différences entre les variétés de gazon en ce qui concerne l'absorption et le stockage du CO₂. Le calcul de l'étude SEBI repose sur une comparaison entre le potentiel d'une variété de gazon avec de grandes propriétés de séquestration du CO₂ (*Agrostis stolonifera*) et celui d'une variété moins efficace (par exemple *Poa pratensis*). Les données concernant l'utilisation actuelle de variétés de gazon figurent sur le site Internet de la GEO Foundation.

Première étape: évaluer les emplacements où une variété de gazon absorbant et stockant beaucoup de CO₂ peut être semée.

3	Électrification du parc de machines (remplacement des moteurs à combustion amortissement: 10 ans)	14	2 500
----------	--	-----------	--------------

L'avantage de l'électrification du parc de machines et appareils réside dans l'absence d'émissions et la réduction du bruit lors de l'exploitation. De plus, l'investissement est également rentable d'un point de vue financier, car les coûts de maintenance sont plus faibles et les coûts variables baissent fortement par rapport aux moteurs à combustion.

Première étape: vérifier le nombre de tondeuses et de véhicules de maintenance techniques à faire passer de la combustion à la motorisation électrique. Même approche pour les voiturettes de golf (pour les golfeurs et golfeuses ainsi que le personnel de maintenance). Demander des offres auprès des commerçants.

Élaborer un concept énergétique global en lien avec les mesures #6 et #9.

MESURE ENVIRONNEMENTALE		Bénéfice environnemental [mio d'eUCE/an]	Coût des investissements [CHF/a]
4	Aménagement de zones de lavage avec traitement de l'eau (Amortissement: 15 ans)	72	1700

Depuis le 1er janvier 2018, la Confédération et les cantons financent avec des contributions à fonds perdu la construction de lieux de remplissage et de lavage pour les pulvérisateurs de produits phytosanitaires. Une solution adéquate peut être trouvée pour chaque exploitation. Les services spécialisés pour la protection des plantes et des eaux aident en donnant des conseils et vérifient les exigences techniques. (Les règles concernant les lieux de lavage sont régies au niveau cantonal par la législation sur la protection des eaux correspondante.) L'objectif est que les résidus de lubrifiants/produits phytosanitaires provenant du lavage de machines de maintenance ou d'appareils ne finissent pas dans les canalisations ou dans les eaux de surface. Grâce à des mesures techniques comme des cuves de rétention avec des filtres techniques, les substances polluantes peuvent en grande partie être évitées.

Première étape: s'informer sur l'état des connaissances et, le cas échéant, s'équiper de lieux de lavage. Consulter la législation cantonale sur la protection des eaux.

5	Entretien du gazon sans produits phytosanitaires de synthèse	56	3 000
----------	---	-----------	--------------

Swiss Golf a consigné dans la stratégie de durabilité «Golf Course 2030 Switzerland» que l'entretien du gazon va s'effectuer sans produits phytosanitaires de synthèse sur les parcours d'ici 2030. Il existe des méthodes durables permettant de prendre soin du gazon. Les parcours qui optent maintenant pour un entretien du gazon sans produits phytosanitaires de synthèse agissent de leur propre chef. Ils ne seront pas sous pression en cas d'une interdiction politique des pesticides en Suisse.

Première étape: consulter un ou une spécialiste de l'entretien du gazon. S'assurer de l'actualisation de la formation des greenkeepers. Consulter la législation fédérale et cantonale sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

6	Installation de systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies renouvelables (Amortissement: 25 ans)	34	5 200
----------	---	-----------	--------------

Il existe différentes combinaisons d'énergies renouvelables permettant d'alimenter le bâtiment d'un club de golf en chauffage. Il est par exemple envisageable d'associer l'énergie solaire thermique et les copeaux de bois ou encore le chauffage à distance/une pompe à chaleur et la géothermie profonde. La combinaison idéale pour un club de golf dépend fortement des caractéristiques géographiques. Il est recommandé de prendre contact avec un service de conseil en énergie. Le concept de chauffage hybride réunit en un seul système deux sources de chaleur. Par exemple, le solaire présente l'avantage d'une énergie gratuite et d'une température ambiante agréable tandis que le chauffage à pellets, neutre en CO₂ empêche automatiquement tout arrêt du chauffage en cas d'absence de soleil.

Première étape: élaborer un concept énergétique global en lien avec les mesures #3 et #9. Identifier les besoins en énergie. Mandater un cabinet de conseil en énergie pour la planification et la mise en œuvre.

	MESURE ENVIRONNEMENTALE	Bénéfice environnemental [mio d'eUCE/an]	Coût des investissements [CHF/a]
7	Arrosage efficace des surfaces de gazon (Amortissement: 25 ans)	3	60 000

Une installation d'arrosage «intelligente» mesure l'évapotranspiration (évaporation de l'eau) et s'adapte selon les besoins à la consommation d'eau de la végétation. Cette installation s'arrête automatiquement quand une certaine valeur d'évapotranspiration est atteinte. Par ailleurs, d'un point de vue écologique, les parcours ont tout intérêt à mettre en place un bassin de récupération des eaux de pluie (par exemple souterrain) afin d'être auto-suffisants pour l'arrosage des greens.

Première étape: mettre en place une installation d'arrosage avec mesure de l'évapotranspiration et arrêt automatique, et un bassin de récupération des eaux de pluie pour son propre réservoir d'eau.

8	Entretien écologique du gazon (engrais organiques, entretien mécanique)	14	4 000
----------	--	-----------	--------------

Les engrais organiques améliorent les propriétés du sol (capacité d'absorption des nutriments, capacité de rétention d'eau, perméabilité, structure du sol, renforcement des organismes vivant dans le sol). La minéralisation progressive de l'engrais organique réduit complètement ou en grande partie le risque de surfertilisation ou de lessivage. Même en cas de lessivage dans les nappes phréatiques, les engrais organiques contiennent bien moins de polluants que les engrais minéraux. Contrairement aux engrais minéraux, les engrais organiques proviennent de sources renouvelables.

Première étape: se coordonner avec le ou la Head Greenkeeper et les commerces spécialisés.

9	Production photovoltaïque pour la consommation propre	30	20 000
----------	--	-----------	---------------

Pour couvrir une partie ou la totalité des besoins en électricité du golf, des panneaux photovoltaïques peuvent être installés sur le club house et/ou l'atelier. De plus amples informations sur le photovoltaïque figurent sur le site Internet de Office fédéral de l'énergie:

<https://www.uvek-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/?lang=fr>

Première étape: Élaborer un concept énergétique global en lien avec les mesures #3 et #6. Installer des cellules photovoltaïques sur le club house ou l'atelier et couvrir au moins une partie de ses besoins en électricité.

10	Mobilité et achat de certificats CO₂	180	14 000
-----------	--	------------	---------------

L'exploitant du parcours n'exerce aucune influence sur le moyen de transport employé par les membres et les invités ni sur le type de motorisation dont leur véhicule dispose. Toutefois, il est possible de compenser l'impact environnemental des trajets des golfeurs et golfeuses (mobilité) par l'achat de certificats CO₂.

Première étape: compenser les trajets des golfeurs et golfeuses par l'achat de certificats CO₂ pour contribuer à un fonds suisse pour le sport et le climat.

DONNÉES DU GOLF EN SUISSE

Une description détaillée de la méthodologie et des bases de calcul figure dans le rapport final «Établissement du bilan écologique et analyse de la rentabilité écologique (SEBI) de Swiss Golf et estimation de l'impact environnemental des parcours suisses» du 5 octobre 2021. Ces données sont disponibles au format Excel pour Swiss Golf.

Les données sont confidentielles. Les demandes externes doivent être envoyées aux adresses suivantes:

MANDANT



Swiss Golf

Place de la Croix-Blanche 19
1066 Epalinges
Tél. +41 21 785 70 00
info@swissgolf.ch

RÉDACTEUR



Umtec Technologie SA

Eichtalstrasse 54
8634 Hombrechtikon
Tél. +41 55 211 02 90
thomas.pohl@utechag.ch

PAPIER

Ce manuel est imprimé sur Refutura GSM Ange Bleu (100% papier recyclé, certifié FSC).

ANNEXE

Catégories du bilan écologique

Mobilité	<ul style="list-style-type: none">• Trajets des golfeurs et des golfeuses• Voiturettes de golf (sur le parcours)
Utilisation du terrain/des sols	<ul style="list-style-type: none">• Tees, greens, zone d'entraînement• Fairways, rough• Surface imperméabilisée• Étendue d'eau, zones marécageuses et humides• Forêts, prairies permanentes, prairies fleuries• Selon l'OFEV, une personne suisse génère en moyenne 1100 000 UCE par an dans le domaine des loisirs, de la culture et du sport
Eau	<ul style="list-style-type: none">• Eau potable• Traitement des eaux usées
Énergie	<ul style="list-style-type: none">• Mix électrique suisse• Fourniture de chaleur (mazout, chauffage à distance, bois, etc.)
Moyens d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Huile hydraulique• Engrais• Produits phytosanitaires• Amendement du sol• Agent mouillant• Entretien (tonte, etc.)• Véhicules-heures pour l'entretien du parcours• Transport/moyens d'exploitation
Ressources	<ul style="list-style-type: none">• Équipement de golf• Construction du parcours• Construction et exploitation des bâtiments• Machines et appareils (fourniture)
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Biodiversité par rapport à l'utilisation préalable des sols
Séquestration du CO₂ (absorption et stockage)	<ul style="list-style-type: none">• Disparition de la végétation lors de la construction• Revégétalisation lors de la construction• Greens, tees, fairways, rough, zone d'entraînement• Forêts et prairies• Séquestration du CO₂ due à l'utilisation des sols avant la construction du parcours
Déchets (y compris recyclage)	<ul style="list-style-type: none">• Incinérations des déchets• Recyclage de l'aluminium• Recyclage du fer blanc• Recyclage du PET• Recyclage du verre• Compost• Vieux papier et vieux carton
Bruit	<ul style="list-style-type: none">• Diminution du bruit



Swiss Golf

Place de la Croix-Blanche 19 • 1066 Epalinges
Tél. +41 21 785 70 00 • info@swissgolf.ch • swissgolf.ch

 [@swiss_golf](https://www.instagram.com/swiss_golf)

 [@infoswissgolf](https://www.facebook.com/infoswissgolf)

 [in @Swiss Golf](https://www.linkedin.com/company/swiss-golf)

 [@Swiss Golf](https://www.youtube.com/channel/UC...)